



Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire
de Seine Saint Denis



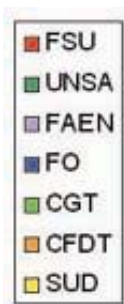
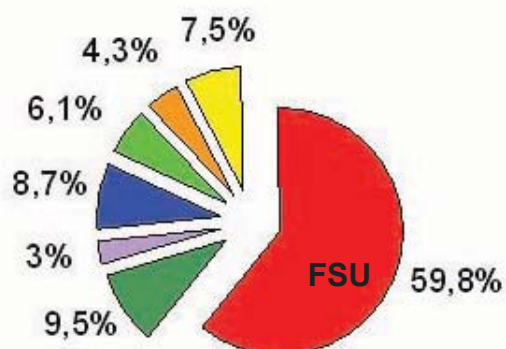
**JEUDI 29 JANVIER
JOURNÉE D'ACTION
INTERPROFESSIONNELLE
TOUS EN GRÈVE !**

**MANIFESTATION RÉGIONALE
14H PLACE DE LA BASTILLE**

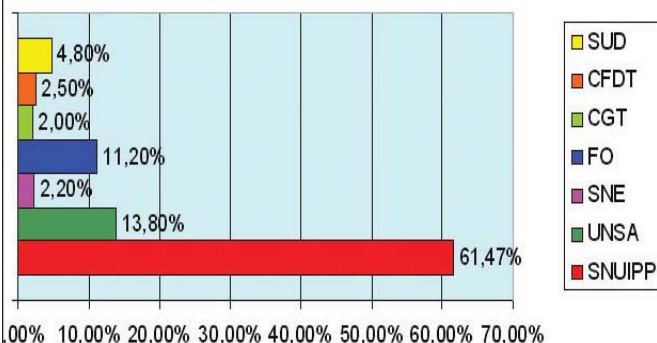
ELECTIONS PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANTS :

La FSU confirme sa place d'interlocuteur incontournable
avec 60% des suffrages, en Seine Saint Denis.

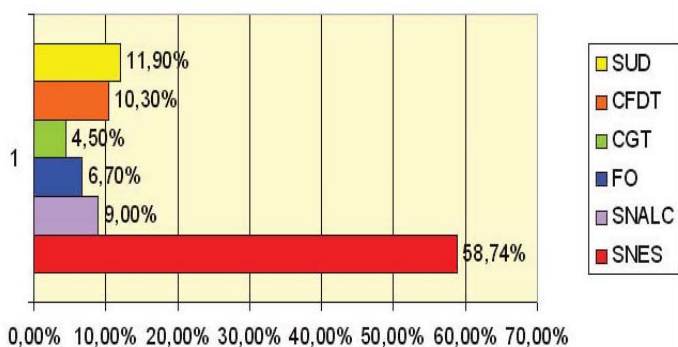
Elections professionnelles Seine Saint Denis



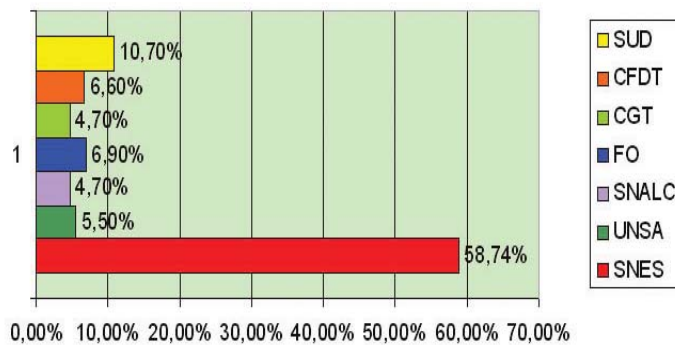
1er degré



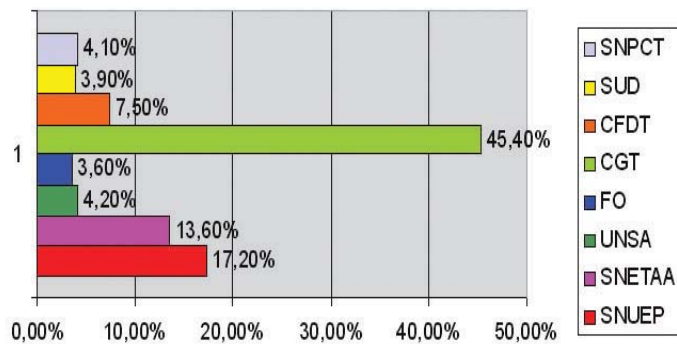
Agrégé-e-s



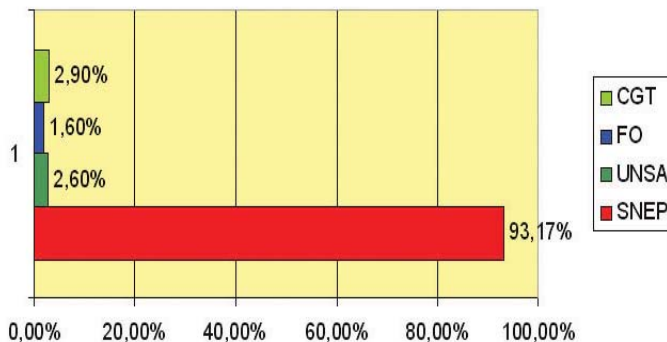
Certifié-e-s



PLP



EPS



Edito

Les élections professionnelles enseignantes sont venues rappeler à toutes celles et tous ceux qui auraient pu en douter la confiance portée par nos collègues dans les syndicats de la FSU. Avec une participation en hausse, la FSU obtient 60% des voix, aucune autre organisation n'atteignant la barre des 10% dans le département.

Ces excellents résultats, outre qu'ils renforcent le moral des militant-e-s et élu-e-s, valident notre démarche d'un syndicalisme unitaire et de lutte. Plus que jamais, la force d'une fédération comme la nôtre qui regroupe, via ses syndicats nationaux, tous les personnels de la maternelle à l'université, est essentielle. Dans cette période où, face à l'absence d'une alternative politique crédible, le gouvernement s'est cru les mains libres pour se lancer dans une opération de démolition méthodique des acquis sociaux et de remise en cause de tout ce qui s'apparente de près ou de loin à la solidarité, la réponse ne peut être dans l'éparpillement ou le chacun pour soi.

Malgré le contexte international et la main mise sur la plupart des médias (que le pouvoir cherche encore à amplifier) il semble bien que quelque chose soit en train de changer. Lorsque le gouvernement a débloqué quelques milliards d'Euros pour voler aux secours des banquiers, nombreux sont ceux se sont souvenus des déclarations sur l'Etat en faillite. Depuis, sur plusieurs dossiers, même l'intervention personnelle de Sarkozy ne semble plus suffire.

Le premier recul sérieux est à mettre au profit du "monde de l'éducation". Que la présentation officielle fasse reposer sur la seule mobilisation lycéenne la non application de la réforme des lycées, c'est de bonne guerre, mais ça ne trompe pas grand monde.

Ce premier succès est aussi le fruit des mobilisations de novembre et décembre. C'est bien la convergence des luttes des personnels et des jeunes et la perspective d'un élargissement, avec en particulier l'implication plus grande des parents d'élèves, qui a conduit Darcos à reculer, mais ceci aurait-il été possible sans des mobilisations réussies ?

En cette période de vœux, au nom de la FSU 93, je vous souhaite que ce premier pas en appelle d'autres, et d'une toute autre ampleur.

Jusqu'à quand allons-nous laisser s'accroître l'injustice sociale, disparaître les services publics, multiplier les licenciements et supprimer des postes, reculer la démocratie ?

Accroître les mobilisations en faveur d'un service public d'éducation réellement au service de tous, en nous adressant à la population, doit être notre premier travail comme le montrera la manifestation du 17. Mais ceci est indissociable de la lutte à mener, tous ensemble, sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, la précarité, la protection sociale.

C'est autour de ces thèmes qu'une première réaction interprofessionnelle, à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires et UNSA aura lieu le 29 janvier.

La FSU 93 appelle les personnels à se mobiliser en faisant grève et en participant massivement à la manifestation régionale qui partira de la Place de la Bastille à 14h.

Réussir le 29 c'est aussi ouvrir sur des suites.

Guy Trésallet



LA FEUILLE DE PAIE RACONTÉE À MON FILS

Victor est très content d'avoir trouvé un travail ; il regarde avec curiosité sa première feuille de paie, s'interroge à propos des différentes lignes qui réduisent le total, s'arrête sur la " branche vieillesse " :

- " Je paie pour les vieux ?" s'étonne t il.

Un peu surprise par sa réaction, je me lance dans une nécessaire explication : " La solidarité se rencontre à tous les moments de la vie. Bien que tu soies peu souvent malade, tu cotises aussi à la branche maladie. La branche vieillesse verse une retraite à tes grands parents ce qui leur permet de vivre de façon autonome, ne pas être à la charge de tes parents comme aux siècles précédents. Tu as déjà bénéficié de cette solidarité depuis ta naissance. C'est à l'aide des impôts de toute sorte que l'état et les collectivités locales gèrent les établissements de santé, la maternité où tu es né, les établissements scolaires que tu as fréquenté jusqu'à l'an passée, les routes sur lesquelles tu circules, etc... Sans cette solidarité à laquelle tu participes à présent, la vie serait bien difficile. Relis Zola. "

A nous de rappeler cela à nos enfants, neveux ou nièce qui ne voient que le côté soustractif sur la feuille de paie.

Danièle Clayette

CAISSES PLOMBÉES.

La feuille de paie des salariés inclue la plupart du temps la contribution sociale prélevée sur le montant du total indiqué. Mais sur ce point les choses évoluent : aujourd'hui certaines parties des bas salaires, les heures supplémentaires notamment, sont exonérées de toute participation du salarié et du patronat.

Par ailleurs, mais en ce domaine, la plupart du temps, la discrétion officielle semble la règle alors que des retards de paiement patronaux plombent les caisses de la sécu ; quelquefois même ces retards deviennent tout simplement des impayés qui, faillite véritable ou organisée aidant, ne seront jamais réglés.

Ajoutons à cela la montée du chômage qui bien entendu n'arrange rien.

Ainsi les difficultés annoncées ne relèvent pas d'une fatalité inéluctable ni de l'abus des soins : elles sont le fruit d'une orientation qui pousse, avec, à leur charge une dépense supplémentaire, les intéressés vers les assurances complémentaires privées afin de faire face à leurs dépenses médicales et de pouvoir avoir une retraite décente.



TOUS LES CITOYENS SONT CONCERNÉS :

POUR FAIRE EXISTER L'ÉGALITÉ : NON A LA RÉDUCTION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES OUI AUX SERVICES PUBLICS

La RGPP, c'est quoi ?

L'objectif officiel est de " simplifier les services publics " et de faire des économies...

En réalité, le gouvernement s'appuie sur une dette publique, qu'il creuse en diminuant volontairement les recettes du budget de l'Etat, pour faire admettre l'idée qu'il est indispensable de diminuer les dépenses.

Un exemple ? Le " paquet fiscal " représente 13 milliards de recettes en moins ; les 11000 suppressions de postes à l'Education nationale en septembre 2008 représentent une " économie " de 600 millions d'euros.

Et comment se fait-il que l'on trouve aujourd'hui des centaines de milliards pour " socialiser " les pertes bancaires, quand il n'y aurait plus le moindre euro pour les écoles ou les hôpitaux ?

La RGPP s'applique en ce moment à tous les services publics de l'Etat (la fonction publique hospitalière et la fonction publique territoriale ne sont pas directement concernées).

⇒ **Phase 1** : tous les ministères devaient identifier des missions qui pouvaient être supprimées, privatisées ou " déléguées " (comme c'est le cas pour l'information aux personnels du secondaire à propos des mutations qui a été externalisée et confiée à une entreprise privée).

⇒ **Phase 2** (dans laquelle nous sommes) : restructuration de tous les services de l'Etat et modification des statuts des fonctionnaires.

La RGPP repose en même temps sur la réduction du nombre de fonctionnaires (suppressions de postes), et sur une modification sans précédent des structures pour changer, de fait, les missions des agents et la manière dont l'Etat intervient sur le territoire.

La RGPP aura ensuite encore deux étapes de mise en œuvre avant d'être achevée : **c'est donc maintenant qu'il faut agir !**

L'école est-elle concernée ?

Oui, par la réduction du nombre de fonctionnaires

A la prochaine rentrée 2009, 6000 postes doivent disparaître dans le 1er degré, alors que 15 à 20 000 enfants supplémentaires sont attendus dans les écoles maternelles et élémentaires.

Dans ces 6000 postes, il y a 3000 postes de RASED (réseau d'aide aux enfants en difficulté) : le gouvernement a prévu la disparition totale des RASED en 3 ans.

Pour les années suivantes, les " réservoirs de postes " sont également les remplaçants, la maternelle (des " jardins d'éveil " payants sont déjà expérimentés dans deux départements)...

Dans le secondaire ce sont 5500 emplois qui sont supprimés après les 9430 de l'année 2008.

Oui, par le changement de la " structure " :

Les enseignants du primaire doivent faire avec deux heures en moins par semaine (fin du samedi matin), l'AP (aide personnalisée) et parfois l'AE (accompagnement éducatif) en plus le soir, ou le matin avant la classe, ou pendant le temps de midi... Cette réorganisation de la semaine a généré dans toutes les écoles un rythme épuisant et un travail en tension pour les élèves comme pour les enseignants. Quel que soit le professionnalisme des enseignants, il devient de plus en plus difficile d'intégrer le travail avec les élèves en difficulté dans la vie normale de la classe, pendant le temps de classe. C'est l'organisation même qui pousse à " différer ", à repousser les questions posées par les élèves qui ne comprennent pas tout de suite à ce temps extérieur au cadre de droit commun de 24H hebdomadaire : on verra cela pendant l'AP, ce soir, demain, un autre jour... La réorganisation en cours de l'école primaire vise à passer d'une dynamique " intégratrice " à un système basé sur la différenciation, le tri des élèves : on pousse les " meilleurs ", on abandonne les autres.

Est-ce comme cela que l'école doit construire la société de demain ?

(suite page 6)

tements la direction à la cohésion sociale.

Mais...

Il y a beaucoup moins de postes dans ces deux ou trois directions qu'il n'y en avait dans les directions départementales précédentes... Une grande partie des agents sont donc poussés soit à partir à la retraite, soit à rejoindre un département " déficitaire ", soit à intégrer l'une des deux autres fonctions publiques (hospitalière ou territoriale). Des lois récentes sur la mobilité et la formation professionnelle permettent ces transferts, au mépris de l'identité professionnelle des fonctionnaires.

Les changements de structures imposent des changements de missions. On peut donner l'exemple d'un conseiller d'éducation populaire de l'ex-DDJS qui se retrouve au logement social, et à qui le Préfet donne dorénavant comme mission de visiter les squatts pour la direction à la population... Ce fonctionnaire conservera t-il une mission éducative ou endosse t-il une mission à caractère répressif ? Quand et avec quels usagers ces transformations, qui concernent toute la société, ont-elles été discutées ???

Les changements d'organisation et de statuts imposent également des changements de culture chez les agents, grâce à l'individualisation de la carrière et au " salaire au mérite " qui mettent les fonctionnaires en concurrence entre eux quand la Fonction publique reposait sur la coopération des agents.

Les usagers subiront rapidement ce changement de culture, puisque les services publics se transforment pour ne plus s'adresser à toute la population, sur tout le territoire, mais pour se " concentrer " sur des " publics cibles " : la logique d'égalité doit être remplacée par une logique " compassionnelle "... et un contrôle social des populations " exclues ". C'est compréhensible : si l'on choisit de creuser les inégalités, il devient aussi nécessaire d'accroître le contrôle de ceux qui pourraient se révolter...

Il est temps que la population soit informée de ces transformations. Il est temps que les mobilisations des fonctionnaires, à l'école comme dans tous les autres services publics, soit entendues. Il est temps que les usagers fassent connaître leurs exigences concernant ces services publics :

**TOUS ENSEMBLE,
disons haut et fort que
LES SERVICES PUBLICS SONT
NOTRE RICHESSE !**

Rachel Schneider

⇒ Les nouveaux programmes poussent également à faire classe d'une certaine manière, puisqu'ils sont à la fois plus chargés, et basés sur la répétition, au lieu de privilégier la découverte et la compréhension.

⇒ Un tiers des postes de RASED vont être supprimés dès cette année, les autres dans les deux années qui suivent. Les enseignants ont bien compris que l'AP (l'aide personnalisée de deux heures par semaine pour les enfants en difficulté) sert en réalité à masquer aux yeux des parents la suppression des postes de RASED, postes occupés par des maîtres spécialisés qui interviennent pendant le temps de classe. Heureusement, les parents d'élèves aussi commencent à le comprendre : la FCPE 93 a fait voter, au CDEN (présidé par le Préfet) du 28 novembre 2008, un texte dans lequel on lit " Le CDEN soutient les personnels qui suspendent l'aide personnalisée pour la remplacer par des modalités répondant aux besoins des élèves (temps de concertation avec la communauté éducative). "

⇒ Une proposition de loi, créant les EPEP (établissements publics d'enseignement primaire), sera examinée à l'assemblée nationale en janvier. Si cette loi était votée, les écoles fonctionneraient avec un conseil d'administration à la place du conseil d'école, dans lequel les enseignants seraient minoritaires et représentés au lieu d'en être tous membres comme actuellement. Ce serait la fin de l'école telle que nous la connaissons : lieu d'élaboration collective pour une équipe d'enseignants tous responsables de la vie de l'école... En donnant les pouvoirs de décisions dans les écoles aux élus locaux et aux parents d'élèves, majoritaires dans ces EPEP, on renonce par ailleurs à ce que l'Education reste nationale !

⇒ Une agence nationale du remplacement est créée dès janvier 2009 : elle pourra recruter des vacataires qui remplaceraient les enseignants absents... Cela permettrait à terme de supprimer 2500 postes de remplaçants titulaires. Mais la mission première de l'école est-elle d'être une garderie ? La loi sur le " service minimum d'accueil " les jours de grève va également dans le même sens. Dans le secondaire, ce sont 3000 postes de remplaçants qui sont supprimés à la rentrée prochaine. Là aussi, le recours systématique à la vacataire est l'horizon promis au service public.

Dans les autres services de l'Etat, les restructurations vont vite :

Dans chaque département, les 12 ou 15 services déconcentrés de l'Etat qui existaient jusqu'à présent (DDJS : jeunesse et sports, DDASS : affaires sanitaires et sociales, DDE : équipement, DDTEFP : travail, emploi, formation professionnelle, etc.) sont tous regroupés sous l'autorité du Préfet (sauf l'Education nationale, la justice et les impôts) en deux ou trois directions " transversales " : la direction à la population, la direction au territoire, et dans certains départe-



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE

*Education Nationale, Enseignement Supérieur, Recherche ,
Jeunesse et Sports, Protection Judiciaire de la Jeunesse...*

Parents, enseignants, chercheurs, personnels de l'éducation...

Ensemble, construisons un autre avenir pour tous les jeunes

Refusons la régression programmée par ce gouvernement

Réduire l'éducation, c'est brader l'avenir ...

Exigeons une politique ambitieuse qui permette la réussite de tous, qui assure l'égalité de traitement de tous les élèves sur l'ensemble du territoire, qui dote tous les élèves d'une culture commune leur permettant de s'affirmer comme citoyens, qui donne les moyens d'aider les élèves dès que les difficultés apparaissent !

Non aux suppressions de postes, aux baisses des recrutements, à la précarité !

2009 ne sera pas l'année des soldes du Service Public!

A l'heure où la crise financière se double d'une crise économique aggravant la situation de l'emploi et la précarité, accentuant les inégalités sociales, le gouvernement poursuit ses attaques contre le Service Public :

Dans l'éducation, il maintient la suppression de milliers d'emplois d'enseignants (13 500 en 2009, s'ajoutant aux 11 200 de l'an dernier). Il dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, met en concurrence les établissements et les élèves en " libérant " la carte scolaire, abandonne l'éducation prioritaire, affaiblit l'école maternelle, diminue les horaires de cours et renvoie l'aide en dehors du temps scolaire, supprime des postes en réseaux d'aide, menace les formations professionnelles, accentue le tri social.

Dans tous les services publics, il réduit les missions et les effectifs de personnels, menaçant les conditions de vie et de scolarité de milliers de jeunes. Il privilégie la répression à la prévention et à l'éducation.

La mobilisation a permis d'obtenir de premiers reculs (report de la réforme Darcos du lycée, maintien de 1 500 postes RASED) mais le gouvernement ne renonce pas pour autant à ses choix éducatifs réactionnaires.

Refuser la fatalité de l'échec, c'est démocratique.

Alors que pour réussir dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle, tous les enfants et les jeunes auront besoin de maîtriser des connaissances solides pour comprendre et agir sur un monde de plus en plus complexe, le gouvernement met en place un système éducatif à plusieurs vitesses qui propose moins d'école, et donc moins d'avenir, à une partie de la jeunesse.

On le sait bien, tous les élèves n'ont pas le même rapport à l'école et aux apprentissages. Les difficultés familiales, économiques ou sociales perturbent leurs conditions de vie et leur scolarité.

Des effectifs surchargés aggravent les difficultés d'apprentissage. A l'inverse, travail en petits groupes, aides, tutorat, dédoublement de classes, expérimentations, échanges, concertation des équipes, innovations, formation... favorisent la réussite des élèves.

Créer les conditions de la réussite de tous, c'est possible.

De la maternelle à l'enseignement supérieur, cela impose un nouvel effort budgétaire, des programmes et des modes d'organisation repensés, des personnels mieux formés : un développement de la scolarisation en toute petite section de maternelle, partout des dotations qui permettent plus de maîtres que de classes, des RASED, des dédoublements, du travail en petits groupes, du soutien, du temps de concertation, des équipes pluriprofessionnelles complètes (CPE, surveillants, COPsy, assistantes sociales, infirmières, médecins, psychologues...), et des classes moins chargées.

Parce que nous refusons

- Une école qui trie, stigmatise et exclut une partie de la jeunesse,
- Le pilotage de la scolarité obligatoire par un " socle commun " réducteur,
- La mise en concurrence des établissements et le renforcement des inégalités,
- La dégradation des conditions de travail des élèves et des personnels,
- Une culture de la " performance " qui nie les dimensions humaines de l'éducation
- Le désengagement de l'État et l'éclatement du service public
- Les suppressions de postes (enseignants, administratifs...)

Nous exigeons

- L'annulation des suppressions d'emplois programmées pour 2009,
- Le rétablissement des postes aux concours à la hauteur des départs à la retraite, de la généralisation des bacs pros en 3 ans et le maintien des BEP,
- Une autre réforme du lycée,
- Des équipes pluriprofessionnelles complètes dans tous les établissements scolaires
- Un bilan et une remise à plat des mesures dans le 1er degré : programmes, évaluations, traitement de la difficulté scolaire ...
- Des plans de titularisation pour résorber la précarité,
- L'ouverture de négociations sur les salaires et une reconstruction de la grille indiciaire.

Maternelle : un gage d'avenir

Depuis plusieurs années, les plus jeunes élèves font les frais des restrictions budgétaires notamment avec un recul important de la scolarisation des deux ans. Pourtant, la scolarisation en maternelle est un facteur de réussite, en particulier pour les enfants issus des milieux les plus défavorisés. Au delà de la socialisation, ce sont tous les apprentissages (langagiers, mathématiques, moteurs,...) menés dans le cadre d'une pédagogie spécifique, qui permettent aux enfants, en respectant leur rythme, de devenir élèves. Il est donc nécessaire d'améliorer leurs conditions d'accueil (encadrement, effectifs, matériel, locaux...) afin que l'école maternelle puisse développer toutes ces dimensions qui favorisent la réussite.

Education Prioritaire: encore indispensable

En faisant le choix de s'intéresser à quelques individus au lieu de venir en aide à tous les élèves des territoires défavorisés, la loi Fillon a renoncé de fait à la politique d'éducation prioritaire. La réforme Robien de 2006 vise ainsi à ne promouvoir qu'une minorité d'élèves jugés "méritants" ; les autres sont délaissés au sein d'établissements "vidés" de leurs meilleurs élèves par l'assouplissement de la carte scolaire. Les "réseaux ambition réussite" sont en fait des laboratoires de déréglementation (horaires, programmes, organisation pédagogique, statuts).

Une véritable relance des ZEP s'impose de toute urgence pour viser la réussite de tous et améliorer notablement les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Précarité insupportable

Assistants d'éducation, vacataires, contractuels, " Emplois Vie Scolaire " (EVS) les personnels précaires sont déjà trop nombreux dans le système éducatif. Ils sont aussi très nombreux dans l'enseignement supérieur et la recherche, notamment avec la recherche financée sur contrats. Or, la volonté de non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux, la suppression massive de postes aux concours, l'application de la loi Libertés et Responsabilité des Universités (LRU) vont accentuer la pression sur les équipes et les individus alors qu'un service public d'éducation et de recherche nécessite des emplois et des personnels stables et qualifiés.

Réforme de l'Enseignement professionnel : à revoir!

Depuis plusieurs années des pressions convergentes s'exercent sur l'enseignement professionnel public pour réduire son périmètre et insidieusement l'apprentissage patronal se substitue aux formations professionnelles du service public, avec l'idée que certains jeunes " ne seraient pas faits pour les études ", et qu'il conviendrait de les sortir du système éducatif dès le collège.

La réforme imposée dans la précipitation va restructurer profondément la voie professionnelle en se contentant de fournir le minimum de formation pour tous les jeunes afin d'accompagner des suppressions massives de postes dans les lycées. Rien n'est prêt pour permettre aux élèves, terminant cette année leur cycle en collège, de choisir correctement leur orientation : CAP ou Baccalauréat, qui va décider?

La FSU réaffirme son opposition totale à la suppression des sections de BEP et à la généralisation du Baccalauréat professionnel en 3 ans pour la rentrée 2009.

Mineurs à protéger

Les propositions de la commission Varinard pour réformer l'ordonnance des mineurs de 1945 ont de quoi inquiéter : elles remettent en cause les spécificités de la justice des mineurs (notamment la dimension éducative) et privilégient les solutions d'enfermement et d'emprisonnement (CEF, EPM) qui prennent déjà le pas sur les solutions éducatives.

L'Etat doit se doter d'une politique de prévention et de protection de l'enfance ambitieuse à l'Ecole et à la Justice.

RASED, pour la lutte contre l'échec scolaire

La mobilisation a obligé le ministre à réduire de moitié le nombre de postes d'enseignants spécialisés qu'il comptait supprimer... Avec plus de 250 000 signatures, la pétition " sauvons les rased " montre que les mesures préconisées par le ministre en matière de réponse aux difficultés scolaires n'étaient ni pertinentes, ni crédibles ! L'école veut garder ses enseignants spécialisés formés, en nombre suffisant et travaillant en réseau !

Formation des enseignants : dans la précipitation

Parce qu'il s'agit d'un enjeu essentiel pour l'avenir, nous voulons une élévation du niveau de formation et de qualification des enseignants, mais la réforme de la formation des maîtres et des concours, imposée par les ministères de l'Education et de l'Enseignement Supérieur dans des délais intenable, pose de nombreux problèmes soulignés par l'ensemble des acteurs et formateurs de tous statuts, comme par les instances universitaires.

La FSU exige l'ouverture, sans plus tarder, de discussions sur tous les points problématiques de la réforme ; elle demande le report des nouveaux concours à la session 2011 et des mesures transitoires pour la masterisation, une large réflexion pour obtenir une formation réellement professionnalisante, et une augmentation significative des recrutements en 2009.

Evaluations nationales CE1 et CM2 : inacceptables

4 mois après de nouveaux programmes, voici de nouvelles évaluations, qui passent de la logique de repérage des difficultés des élèves à celle de mesure des résultats. Fin janvier, les CM2 devront faire preuve de leurs acquis... dans des exercices dont la nature, le niveau, comme le codage des réussites et des échecs amènent à se demander si le but réel n'est pas de confirmer les propos du ministre, lors de ses vœux, sur les mauvais résultats de l'école ? Dans ce contexte, rendre publics les résultats école par école ferait courir un risque de course au palmarès et de mise en concurrence des écoles...

Désengagement de l'État : contre l'égalité et la démocratisation

A travers la politique de la ville et les dispositifs qui l'accompagnent tels les équipes de réussite éducatives, l'État organise l'externalisation du traitement de l'échec scolaire au détriment des personnels formés et qualifiés remplissant déjà ces missions dans les établissements scolaires.

Jeunesse et Sports : non au démantèlement

La RGPP vient anéantir la mission d'éducation dans le domaine du sport pour tous et de l'éducation populaire. L'essentiel de la politique est désormais consacrée au sport d'élite, l'éducation populaire disparaît, le soutien à la vie associative devient anecdotique. La formation est, elle aussi, sacrifiée. Une première vague de fermetures de CREPS est décidée, l'INJEP perd sa mission de formation et son site est vendu. Les services départementaux sont dilués dans des directions interministérielles où ils assureront prioritairement des missions de contrôle, voire de contrôle social sur des populations " ciblées ".

La FSU refuse le démantèlement du service public JS, les fermetures d'établissements et les suppressions de postes. Elle exige le maintien des missions éducatives, et les moyens d'un réel soutien à la vie associative.

Réforme du lycée

Le recul de Darcos sur son projet de réforme des voies générales et technologiques du lycée doit être l'occasion d'imposer, ensemble, une autre politique éducative pour le second degré, conjuguant ambition pour les jeunes et lutte contre les inégalités sociales avec investissement de la société dans l'éducation et la formation. Nous voulons un lycée diversifié et ouvert à toutes les dimensions de la culture, qui accueille plus de jeunes, les amène à une qualification reconnue au niveau IV (baccalauréat) et les prépare à des poursuites d'études.

Enseignement supérieur et Recherche

Les personnels des universités et des organismes de recherche sont en colère, les protestations s'amplifient : grève administrative, pétitions, manifestations, lettre à Sarkozy de la Conférence des Présidents d'Université, tribunes dans la presse Outre un décret revenant sur le statut des enseignants chercheurs qui vise à individualiser et alourdir leurs charges de travail, la mise en place de primes à la tête du client pour tous, les personnels doivent faire face à la réforme de la formation des enseignants, à l'adaptation de la recherche aux besoins immédiats par le démantèlement des organismes de recherche (CNRS) et par le pilotage étroit de la recherche (Agences, INSERM), ainsi qu'à la mise en cause des formations professionnelles (IUT, IUFM, ...) et à l'impossibilité d'assurer de réelles meilleures conditions de réussite en licence Tout ceci de pair avec des restrictions budgétaires aux établissements, des suppressions d'emplois, accompagnant la mise en œuvre de la loi LRU.

LES ÉLECTIONS CAP-CTP

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Pour la petite couronne d'île de France les enjeux de ce scrutin étaient importants à plus d'un titre.

-1- Faire reconnaître la représentativité de la FSU dans ce secteur

-2- Obtenir du droit syndical local

Malgré un contexte difficile lié aux dispositions négatives de la loi " Perben II" toujours en vigueur pour ce scrutin malgré le vote de la loi sur la rénovation du dialogue social de l'été 2008, le Sdu-CLias 93/ FSU a réussi à sortir son épingle du jeu et ce de manière assez satisfaisante. Nous avons déposé une dizaine de listes dans des collectivités importantes de Seine Saint Denis : CG 93, Centre de Gestion à Pantin, Montreuil, Aulnay, Saint Denis, Le blanc Mesnil, Bagnolet, Le Pré St Gervais, Villemomble, Le Raincy avec des résultats très différents selon les cas. Globalement (voir tableau) nos listes arrivent 4ème sur le département devant l'UNSA, SUD, la CFTC, la FA FPT...et obtiennent des sièges au CG 93, au CIG, à Montreuil, au Pré St Gervais, au Raincy, à Villemomble...manquant même un siège à St Denis pour 2 voix !!

Ces résultats sont encourageants et permettent dès à présent de se tourner vers les prochaines élections professionnelles qui se profilent déjà à l'horizon.

Grosse satisfaction au CTP placé auprès du Centre Interdépartemental de Gestion 92/93/94 où nous remportons 2 des 6 sièges avec plus de 23% des voix derrière la CGT (3) mais devant la CFDT (1), FO (0) et la CFTC (0) et au CTP dit " de service " de ce même CIG où notre liste arrive même en tête remportant 3 des 4 sièges.

Pour les CAP, toutes les collectivités et établissements publics du 93 étant affiliées au CIG, c'est conjointement avec nos camarades des Hauts de Seine et du Val de Marne que nous nous sommes présentés aux suffrages de nos collègues de la territoriale.

Le bilan est assez satisfaisant puisque nous obtenons un siège en Cap de catégorie A et un siège en

Cap de catégorie B. Même si nous n'obtenons pas de siège en Cap de catégorie C le nombre de suffrages nous place en 4ème position devant l'UNSA, la CGC, la CFTC, SUD... Nous arrivons même en 3ème position au seul nombre total des sièges attribués au CIG.

Nous avons donc pris attache rapidement auprès du Président du centre pour une attribution sans délai des droits syndicaux qui vont découler des ces différents élections : locaux, DAS, ASA etc...

Sur le plan national les résultats définitifs ne seront donnés par le Ministère de l'Intérieur que dans les jours à venir mais les rectifications qui seront apportées ne modifieront qu'à la marge ce que nous savons déjà.

Après les deux tours de scrutin les listes FSU sont créditées par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère de l'Intérieur d'un pourcentage national de 3,1% en CAP et de 3,1% en CTP.

Un résultat plus qu'honorable, puisqu'il nous situe juste derrière la CFTC (4,6%) mais devant Solidaires (2,9%) la CGC (1,3%) le SA-FPT (0,9%) et les listes autonomes (1,5%) qui elles, à la différence de la FSU, ne se présentaient pas pour la première fois à ces élections !

Si l'on se rappelle également qu'organisées dans un contexte négatif pour la FSU, elles ont permis à de nombreuses collectivités de droite comme de gauche (Centres de Gestion du Nord et de la Manche, Conseils Généraux du 14, du 31, du 68, du 79, du 78, du 91, ou de Martinique, ainsi que certaines villes, intercommunalités et OPH...) de refuser les listes FSU en nous empêchant de nous présenter aux suffrages des agents de ces collectivités à la demande parfois pressente d'autres organisations syndicales !!!

Il convient enfin de noter, que nous n'avons pu déposer nos listes que dans une minorité de collectivités (5 Centres de Gestion sur ...106, 20 Conseils Régionaux sur 26, 51 Conseils Généraux sur 102, et environ 150 listes pour près de 37.000 communes !) même si nous avons pu y affirmer l'existence de la FSU dans les plus importantes d'entre elles...

(suite page 12)

CTP: Résultats 93 (source DGCL)

inscrits	votants	exprimés	FSU	CFDT	CGT	CFTC	FA-FPT	UNSA	FO	SUD	CGC
35078	17194	16437	1595	2165	8565	588	204	219	2544	557	0

Dans un contexte également marqué par la multiplication des listes syndicales (parfois jusqu'à 8 voire 9 listes concurrentes !) les listes FSU ont néanmoins réussi à obtenir la première place dans un nombre significatif de collectivités : Centre de Gestion de la Haute-Vienne (50,1%), Conseils Généraux de Haute-Vienne (59,7%), de l'Aude (49,5%), d'Indre-et-Loire (48,6%), du Territoire de Belfort (45,7%), du Vaucluse (40,4%), du Cher (35,8%), du Gers (31,6%), Conseil Régional Centre (29,2%), ainsi que dans plusieurs collectivités du Limousin, du Nord, d'Auvergne, des Bouches du Rhône ou d'Ile de France... la seconde place dans les Conseils Régionaux Limousin (30,6%), PACA (28,9%), Poitou-Charentes (22,7%), aux Conseils Généraux du Val-de-Marne (30,1%), du Cantal (29,1%), de Seine Saint Denis (23,4%), d'Eure-et-Loir (22,9%) ou dans de grosses collectivités (Communauté Urbaine de Marseille, Le Mans Métropole, villes de Marseille, Aix-en-Provence, Istres, Douai, Roubaix, Ivry, Arcueil ou Montreuil...)

Ces résultats, témoignent à la fois d'une hétérogénéité de nos implantations, très inégalement réparties sur l'ensemble du territoire, mais aussi d'une potentialité énorme à rendre crédible la présence de la FSU dans la Fonction Publique Territoriale ! Lorsque les agents trouvent un bulletin FSU dans les bureaux de vote ils le mettent dans l'urne !!

Avec la fin du dispositif Perben, et la future loi issue du protocole d'accord sur le dialogue social, les obstacles mentionnés plus haut devraient sauter et nous permettre d'aborder les prochaines échéances de fin 2011 dans de bien meilleures conditions, du moins espérons le.

A condition bien sûr que dans la FSU chacun à son niveau comprenne bien l'enjeu consistant à utiliser ces trois prochaines années pour développer, renforcer, et unifier la présence de la FSU dans la Fonction Publique Territoriale.

Toujours d'après ces résultats partiels de la DGCL, la CGT serait en progrès avec 33,5% (+ 2% par rapport à 2001) améliorant même son score de 1995 (33,20 %). Derrière elle, la CFDT serait en très net recul avec 22,5% (-3,7% par rapport à 2001) tandis que FO continuerait à s'effriter avec 19,2% (21,24% en 2001 et 23,9% en 1995 !); enfin l'UNSA et sa scission territoriale de la FA-FPT obtiendraient à elles deux un résultat supérieur de 2% aux listes de la seule UNSA en 2001, tandis que SUD progresserait de 1,6%.

Didier Bourgoin



URGENCE !

LUTTER CONTRE LA POLITIQUE DE CASSE DE LA PJJ

Le 15 décembre, de nombreux personnels étaient en grève à l'appel du SNPES-PJJ. Il s'agit du mouvement le plus important depuis plusieurs années sur des revendications propres à la PJJ, cela confirme l'existence d'un sentiment d'inquiétude et d'un fort mécontentement chez les personnels.

Depuis longtemps, la PJJ est soumise aux politiques sécuritaires qui ciblent les jeunes en difficulté, auteurs de délits. Cela s'est traduit par des réformes toujours plus répressives de l'ordonnance de 45 et une application à marche forcée de ces réformes par la direction de la PJJ, instrumentalisant les personnels dont elle veut faire des exécutants, interdits d'exercer toute forme de critique.

La commission Varinard mise en place par la ministre de la justice pour préparer une refonte de

l'ordonnance de 45 vient de proposer, au final, son abrogation et pourrait, ainsi, parachever l'esprit des multiples réformes précédentes. La proposition d'incarcérer les enfants dès 12 ans, est emblématique de toutes les préconisations du rapport. Elles vident totalement de son sens l'action éducative auprès d'adolescents en grande difficulté et placent l'enfermement au centre des prises en charge en érigeant le chantage à l'incarcération en méthode d'éducation.

Le démantèlement d'une justice spécifique aux visées intégratives et humanistes serait effectif si les propositions de la commission étaient retenues par le gouvernement, ce serait une régression sans précédent. La transformation de la PJJ en administration de gestion des peines, équivalent pour les mineurs des services de probation de l'administration pénitentiaire, ne serait qu'une question de temps.

Par ailleurs, la commande scandaleuse de réduction des coûts dans la fonction publique imposée par la RGPP est utilisée par la direction de la PJJ pour cette transformation.

Au prétexte d'économies et, en cohérence avec les choix sécuritaires du gouvernement, elle a choisi de supprimer l'activité au civil pour recentrer totalement la PJJ dans le suivi des peines, des mesures de probation, et d'enfermement des jeunes.

Au prétexte d'une priorité au pénal à 100%, elle organise une suppression de postes par fermetures de services ou restructurations.

Au prétexte de la rationalisation des coûts des services publics, elle organise la disparition de certains corps, elle restructure les directions régionales, ferme certaines directions départementales et met en place des plates-formes de gestion et de paye. Cela va se traduire par plusieurs centaines de suppression de postes de toutes catégories pour l'année 2009 et un nombre encore supérieur pour 2010, par le licenciement rapide de nombreux contractuels. Mais pour atteindre son objectif de dégraissage, la direction de la PJJ ne s'arrêtera pas là. Le non remplacement des départs à la retraite, la fermeture de tiroirs au moment de la mobilité, l'encouragement à quitter la PJJ pour d'autres administrations d'état ou territoriales, voire pour n'importe quel projet personnel, deviendront monnaie courante. Et comme, pour l'AC, la fin justifie les moyens, elle envisage de recourir aux mutations dans l'intérêt du service en cas de réorganisation/fermeture ! Aujourd'hui, aucune catégorie de personnel n'échappe à la casse !

Tous les départements sont concernés : suppressions d'UHD, d'UEAJ, d'UEMO, fermetures de foyers, disparitions de DR ou de DD. Les structures sont réorganisées avec mise en place d'unités plus importantes pour mutualiser les moyens. La liste des fermetures de services est déjà longue. Cela doit s'arrêter !

Pour faire passer ses mauvais coups et en dépit d'un affichage de façade du dialogue social, la Direction de la PJJ entretient le plus grand secret sur le détail des suppressions de services et des réorganisations. Elle attend le dernier moment pour annoncer ses projets exacts et culpabilise les personnels sur leur responsabilité quand aux décisions de fermetures (activité insuffisante, excès de prise en charge au civil...).

Pour imposer la réorganisation et l'augmentation de la charge de travail qui en découlera obligatoirement, l'AC encourage la mise en place d'une chaîne hiérarchique centrée sur la mise au pas des person-

nels et l'abandon par les directeurs de leurs fonctions pédagogiques. Aujourd'hui, certains d'entre eux refusent de garder le silence sur le rôle que l'administration veut leur faire jouer.

Dans ce contexte, la dégradation des conditions de travail des personnels ne peut que s'accroître. Ils ne supportent plus ces attaques contre leur travail, leurs statuts et l'exercice de leurs missions.

Aujourd'hui, le mécontentement s'exprime dans tous les départements. Début décembre, les propositions Varinard ont exacerbé ce mécontentement. Depuis, les personnels multiplient les initiatives et actions : réunions institutionnelles ou paritaires détournées ou boycottées, assemblées générales massives, conférences de presse, création de collectifs avec les organisations de magistrats, d'avocats, de travailleurs sociaux, réunions publiques, création de comités d'action syndiqués/non syndiqués, interpellations d'élus, rédaction de manifestes, états généraux régionaux de la PJJ.

Contre la politique et les décisions de la direction de la PJJ, c'est maintenant qu'il faut faire converger toutes ces actions.

⇒ Parce que le SNPES-PJJ considère que ces combats feront reculer le projet de démantèlement d'une justice des mineurs spécifique contenu dans les propositions de la commission VARINARD.

⇒ Parce que le droit à l'éducation des jeunes en difficulté exige des moyens ambitieux, c'est dès aujourd'hui que nous devons nous opposer à la diminution des budgets et à leur attribution prioritaire aux structures d'enfermement.

⇒ Parce que l'arrêt de l'activité au civil à la PJJ laissera à l'abandon des adolescents qui ne seront pas suivis par les Conseils Généraux, il réduira les adolescents à leurs actes et ne préservera pas les moyens de la PJJ, c'est dès aujourd'hui qu'il faut obliger la direction de la PJJ à revenir sur sa décision de mettre fin à la double compétence de la PJJ.

⇒ Parce que la qualité du service public de la PJJ passe par la préservation des missions éducatives, par l'existence d'un ensemble de services accessibles au public, répondant aux attentes des magistrats sur l'ensemble du territoire et par le maintien de services administratifs au plus près des structures de prise en charge, le moment est venu de s'opposer aux restructurations et aux fermetures de services.



SINE HEBDO n°18

LE MOUVEMENT DES TRAVAILLEURS SANS PAPIERS, PREMIÈRE VICTOIRE SOUS SARKOZY

*Souvent éclipsée par l'actualité, la lutte pour la régularisation des Sans papiers se poursuit malgré tout.
Même si le combat est difficile, des résultats ont été obtenus, en particulier pour les salariés, grâce à l'implication syndicale.
Nous avons souhaité donner la parole pour faire le point, à Jean Albert Guidou, Secrétaire de l'Union Locale CGT de Bobigny*

Depuis plus de deux ans, plusieurs unions locales ou départementales CGT avaient organisé des grèves avec les travailleurs sans-papiers, pour leur régularisation: Modelux, Buffalo-grill, OSP...

En juillet 2007, la circulaire Sarkozy oblige les patrons à faire vérifier par les préfetures la validité des papiers des travailleurs étrangers.

En novembre 2007, les principes de l'immigration choisie de Sarkozy trouvaient à s'appliquer dans la loi Hortefeux. Les travailleurs non européens (au sens de la communauté européenne) se trouvaient exclus de 150 métiers, métiers en tension dans lesquels ils travaillent.

L'article 40 de la loi prévoyait la possibilité pour les patrons de s'extraire de la règle de l'obligation communautaire après aval des services de l'Etat.

Dans le même temps la politique répressive envers l'immigration s'accroissait avec fixation de quotas d'expulsion.

C'est dans ce contexte qu'est née la lutte des travailleurs sans papiers durant l'année 2008, engageant plus d'un millier de grévistes, plus de 80 entreprises occupées, plusieurs centaines de militants syndicaux et associatifs présents avec les grévistes jour et nuit, pour que cesse cet esclavage moderne, et fasse céder le pouvoir sarkozien sur un de ses sujets " d'élection ". **A ce jour plusieurs milliers de dossiers de régularisation déposés par la Cgt dans les préfetures et plus de 1600 travailleurs régularisés.**

Février 2008: le hors-d'oeuvre, le resto de la grande armée.

La grève de 7 camarades du " restaurant de la grande armée ", lieu de déjeuner de célébrités et du CAC 40, avec l'UD de Paris et d'associations permettaient d'obtenir les premières régularisations (au printemps 2008 tous les travailleurs étaient régularisés). A partir de cette date, la Cgt construisait avec les travailleurs une action de plus grande ampleur en région parisienne.

Les objectifs étaient multiples: gagner les régularisations, lutter contre la surexploitation et la division du salariat et faire comprendre à la population le sort

des travailleurs " sans papiers; salariés délocalisés dans des branches non délocalisables.

Le 15 avril 2008, près de 300 travailleurs " sans papiers ", en grève occupent leur entreprise.

Une dizaine d'entreprises sont occupées, de différents secteurs: nettoyage, commerce, restauration, jardinerie...

En Seine-Saint-Denis, les travailleurs et les militants de la Cgt se retrouvent devant le magasin " casanova ", sorte de bazar ou tout est bradé, surtout les salaires: 3,80 euros de l'heure- 12 heures par jour - 7 jours sur 7 - 362 jours par an ! Nous y restons 5 semaines.

A la demande du ministère ont lieu les premiers contacts, une semaine après le début de la grève. Une première liste de 1000 salariés est déposée dans les préfetures, prenant en compte les grévistes dont le nombre a augmenté, les camarades non encore régularisés des grèves précédentes et des femmes travaillant dans l'aide à la personne.

Premier succès de la grève : la popularité du mouvement. Les citoyens découvrent la réalité de l'exploitation des travailleurs sans papiers, le terme de clandestin disparaît assez vite du vocabulaire des journalistes, les grévistes sont invités dans des AG d'agents de la RATP, de travailleurs de chez PSA ou des impôts et des collectes s'organisent...Enfin les premières fissures dans le camp patronal se font jour.



1er mai - Plus de 3000 travailleurs défilent dans Paris.

Même si nous n'avons pu parvenir à un accord avec tous les syndicats pour que les travailleurs sans papiers "ouvrent" le défilé, ceux-ci se retrouvent très nombreux en tête du cortège de la Cgt.

Cet un message au gouvernement, l'attente de justice est très forte et si ce dernier n'y répond pas de nouvelles grèves éclateront. C'est aussi symbolique de la place naturelle que ces travailleurs doivent avoir dans la lutte syndicale et le syndicalisme en France.

Cette situation se retrouve dans les unions locales où les travailleurs viennent en masse pour s'organiser et organiser les prochaines grèves.

20 mai - Deuxième vague de grève.

Face au blocage du gouvernement et de ses préfectures: 70 régularisations sur 1000 dossiers déposés. Il est décidé une nouvelle action concertée qui portent à plus de 700 grévistes en région parisienne.

Parmi celles-ci, Griallet à Montreuil, où les camarades (avec ou sans papiers) vont faire grève jusqu'au 17 décembre pour obtenir les régularisations. Et en juin, les salariés d'Alpha services du Bourget rejoindront le mouvement.

Pour forcer le gouvernement à ne pas jouer le pourrissement, la Cgt organise un meeting à la halle carpentier le 12 juin réunissant 2000 participants où interviennent les grévistes, les associations dans le mouvement et les soutiens.

Dans le même temps d'autres organisations syndicales s'engagent dans la lutte en organisant de nouvelles occupations (solidaires - cnt).

Les actions se multiplient en province : manifestations, dépôts collectifs de dossiers en préfecture.

Nouveau tournant de la lutte.

Pendant la période estivale, les grèves et occupations engagées au printemps se poursuivent.

Ce qui va changer, c'est le déclenchement de nouvelles grèves. Mi-août: le SYCTOM de Romainville est occupé (plus grand centre de tri de déchets d'Europe) face aux multinationales Urbaser (Espagne) et Véolia (France).

Durant le mois de septembre on assiste à la multiplication des occupations des entreprises d'interim, face au refus du gouvernement de reconnaître le droit à la régularisation pour les intérimaires.

Mais c'est surtout les occupations de septembre et en particulier celle de "la tour d'argent" qui vont faire bouger le gouvernement.



C'est depuis les salons de "la tour d'argent" qu'a été fixée la reprise des discussions avec le ministère, arrêtées depuis le 23 juillet.

Le gouvernement a compris que la Cgt avait la possibilité d'engager la lutte où elle le voulait, quand elle le voulait et comme elle le voulait.

A partir du 8 octobre, des revendications essentielles à savoir l'harmonisation des critères entre les préfectures permettant à tout travailleur d'être régularisé indépendamment de son lieu d'habitation ont été gagnées.

Premiers acquis pour tous

Reconnaître des critères, c'est de fait revenir sur l'exceptionnalité de ces régularisations et admettre qu'elle devienne de droit à partir du moment où un même temps de présence sur le territoire et au sein de l'entreprise est défini par le gouvernement. Ces quantum ont fait l'objet d'odieux marchandages de la part du gouvernement. Mais qui aurait dit qu'après l'élection de Sarkozy et la mise en place d'un ministère de l'immigration, Hortefeux finirait par lâcher des milliers de régularisations de travailleurs sans papiers. Pour les 3500 dossiers déposés en préfecture, dans le cadre du mouvement du 15 avril, il est retenu par le ministère 3 ans de présence en France et 1 an dans l'entreprise et obtenir de son patron un contrat à durée indéterminée ou un CDD de 12 mois.

Les 90 femmes qui travaillent à l'aide à la personne vont toutes être régularisées.

Au delà des 3500 dossiers, le gouvernement avance une présence de 5 ans pour être régularisable.

Les intérimaires pourront être régularisable s'ils peuvent justifier d'une période d'activité de 12 mois sur une période de 18 mois et régulariser, si l'agence d'intérim s'engage sur une succession de contrats de mission sur une période minimum de douze mois sur dix-huit.

Ces reculs devraient permettre la régularisation de milliers de travailleurs dans notre pays, mais la lutte n'est pas terminée. Il demeure des piquet de grève en région parisienne, car tous les travailleurs n'ont pas été régularisés. Demain d'autres travailleurs devront se mettre en grève pour obliger leur patron à signer les contrats de travail leur permettant de sortir de cet esclavage moderne. Il faudra faire pression sur le gouvernement et ses préfectures qui tenteront de freiner les acquis de la lutte.

Jean Albert Guidou
Secrétaire de l'UL CGT de Bobigny



2 rendez-vous pour ne pas laisser brader le service public d'éducation

Samedi 17 janvier
Manifestation unitaire
14h30
Place de la République

L'ensemble des organisations franciliennes à l'origine de l'appel « L'éducation est notre avenir » appelle à amplifier les mobilisations en janvier 2009. Elles appellent à manifester samedi 17 janvier en Ile de France, comme dans le reste du pays, pour défendre le service public d'éducation que le gouvernement veut affaiblir par des budgets de régression, des mesures qui amputent son ambition et sa cohérence, et pour réclamer un véritable dialogue social.

L'ensemble des organisations dénonce une politique éducative qui méprise la jeunesse, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves, les collectivités territoriales, le monde associatif et les personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la jeunesse et des sports.

Cette journée portera avec force une nouvelle fois leurs revendications :

- contre les suppressions de postes et la remise en cause du service public d'éducation et de recherche
- pour l'abandon des mesures régressives pour les jeunes et les personnels
- pour une école assurant la réussite de tous les jeunes

Jeudi 29 janvier
Grève et manifestation
inter professionnelle
14h Place de la Bastille

Les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA de la Région Ile-de-France s'associent pleinement à la décision unitaire d'agir le 29 janvier 2009, en faisant grève et en manifestant :

- Pour la défense de l'emploi privé ou public.
- Pour lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociaux.
- Pour exiger des politiques de rémunérations qui assurent le maintien du Pouvoir d'achat des salariés, chômeurs, et retraités et réduisent les inégalités.
- Pour défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale.
- Pour des services publics de qualité qui assurent en particulier tout leurs rôles de réponses aux besoins sociaux et de solidarités.

Elles appellent à s'appuyer sur le succès de la manifestation unitaire du 16 avril dernier en Ile-de-France sur les salaires et le pouvoir d'achat et veulent, avec le 29 janvier, franchir une nouvelle étape dans la mobilisation du monde du travail.